

Le stationnement à Alençon

Le centre-ville dispose de près de 3 000 places de stationnement : 2 135 dans les zones de stationnement gratuites et 865 places dans les zones de stationnement payant, dont 180 sont réservées aux Personnes à mobilité réduite et gratuites. Le parking souterrain de la Halle aux toiles comptabilise également 106 places.

Le roulement des véhicules stationnés en cœur de ville, induit par cette stratégie de stationnement payant, permet une accessibilité continue et renouvelée au centre-ville, en limitant les stationnements longue durée abusifs. De la même manière, 44 emplacements et 67 mètres linéaires ont été aménagés en places « arrêt-minute » dans différentes rues de la ville.

Le stationnement payant à Alençon en pratique

Il existe deux types de zones de stationnement payant :

- **la zone de durée normale pour stationner jusqu'à 5 heures 45 :**
 - Place du Plénitre (98 places)
 - Place Masson (59 places)
 - Place du Général Bonet (44 places)
 - Place Poulet-Malassis (49 places)
 - Place du Commandant Desmeulles (32 places)
 - Rue de Fresnay et rue Saint Léonard (23 places)
 - Rue de l'Abreuvoir (10 places)
 - Grande Rue (16 places)
 - Saint Blaise (31 places)
 - Cours Clémenceau (83 places)
 - Rue des Capucins (20 places)
 - Rue Cazault (22 places)
 - Montsort (79 places)

- **la zone de courte durée pour stationner jusqu'à 2 heures :**
 - Rue de la Poterne (30 places)
 - Place du Palais (27 places)
 - Rue du Jeudi (29 places)
 - Rue de Lattre de Tassigny (125 places)
 - Rue du Cygne (20 places)
 - Rue des Grandes Poteries et rue des Petites Poteries (33 places)
 - Place de la Halle au blé (18 places)
 - Rue des filles Notre Dame (17 places)
 - Rue du Pont Neuf (13 places)
 - Rue de la Chaussée (9 places)

- ⇒ Le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h. Il est gratuit le dimanche et les jours fériés.
- ⇒ Les 30 premières minutes sont offertes sur prise de ticket. Valable une fois par jour et par véhicule.
- ⇒ En cas de dépassement horaire, de défaut de paiement, de montant insuffisant l'automobiliste devra s'acquitter du Forfait Post Stationnement (FPS) de 17€ qui remplace l'amende de police.

Les places “arrêt-minute”

Il existe 5 places “arrêt-minute” dans la Grande Rue, pour un stationnement limité à 30 minutes pendant toute la durée des travaux du centre-ville (durée habituelle : 15 minutes). Lorsque vous stationnez sur ces places, la borne indique le décompte des minutes autorisées grâce à un capteur. Attention, en cas de dépassement du temps imparti, une contravention pour stationnement gênant de 35 € vous sera facturée.

Les tarifs appliqués et les abonnements

Vous venez pour une durée inférieure à 2 heures	Stationnez dans la zone courte durée	30 minutes gratuites sur prise de ticket (valable une fois/jour/véhicule) puis 0,20 € 1h... 0,70 € 2h... 1,50 €
Vous ne faites que passer pour une petite course	Stationnez sur les places arrêt-minute	Gratuit
	Stationnez sur les places payantes et prenez un ticket pour 30 minutes	Gratuit sur prise de ticket (valable une fois/jour/par véhicule)
Vous venez flâner en Centre-Ville d'Alençon	Stationnez en zone de durée normale et avec PrestoPark, gérez votre stationnement comme vous le souhaitez	30 minutes gratuites sur prise de ticket (valable une fois/jour/véhicule) puis 0,20 € 1h... 0,70 € 2h... 1,50 € 3h... 2,50 € 5h45... 5,50 €

L'abonnement résident propose aux habitants des rues concernées par le stationnement payant, un abonnement mensuel à 35 €/mois ;

- ⇒ Les abonnés s'acquittent de leur abonnement chaque mois à l'horodateur par carte bancaire. L'inscription se fait à l'accueil du service Tranquillité Publique avec la carte grise et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut compter un mois de délai environ pour qu'il soit activé et un mois pour le résilier.

Pensez-y !

L'application gratuite PrestoPark® vous permet de gérer votre stationnement plus facilement. Créez votre compte en enregistrant votre plaque d'immatriculation et votre numéro de carte bancaire et gérez votre stationnement depuis votre mobile. Plus d'informations :

<https://alencon.prestopark.com/city/alencon>

Pour tout renseignement : Service Tranquillité Publique – Stationnement au 02 33 80 87 80

<http://alencon.fr/mon-cadre-de-vie/mobilite-et-stationnement/comment-et-ou-garer-ma-voiture/>